

BULLETIN DU CHSCT DE L'ISERE

N° 14

COMITE DU 22 septembre 2016



Monsieur le Président du CHS-CT,

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du CHS-CT. Nous aimerions vous accueillir dans un contexte serein et détendu, mais, malheureusement, l'actualité des services ne nous le permet pas.

Ce CHS-CT de rentrée contient un ordre du jour pléthorique.

Dans le cadre de l'Adaptation des Structures au Réseau (ASR), il doit à nouveau se prononcer sur une multitude de réorganisations de services :

- Fusion des SIE Belledonne et Vercors
- Fusion des SIP Belledonne et Vercors
- Fusion des SIE La Mûre et Grenoble Oisans-drac
- Création du CDIF Nord Isère (absorption des CDIF Bourgoin-Jallieu et la Tour du Pin par le CDIF de Vienne)
- Création du CDIF Sud Isère (absorption des CDIF St Marcellin et La Mûre par le CDIF de Grenoble)
- Adossement du pôle Enregistrement de Vienne au SPF de Vienne
- Transfert de l'activité hospitalière de la trésorerie de Beaurepaire à la trésorerie de Vienne agglomération
- Fermeture de la Trésorerie de Pontcharra
- Fermeture de la Trésorerie de Saint-Jean-De-Bournay

En tout, rien qu'en Isère, le CHS-CT aura étudié 12 réorganisations de services pour l'année 2016.

Contrairement à ce que la Direction Générale pourrait penser, les élus de Solidaires Finances Publiques dénoncent le contraire :

NON, LES FUSIONS DE SERVICES NE SONT PAS BÉNÉFIQUES POUR LES AGENTS !!!

Suite à une audience demandée par les agents du secteur « Communes-Oisans » (du tout jeune SIP de Grenoble Oisans-Drac) le vendredi 9 septembre, nous avons rencontré ces agents le lundi 12 septembre.

Le constat est alarmant : dans un secteur d'assiette calibré pour 7 personnes (2 contrôleurs et 5 agents), il n'y a que 3 agents en poste (2 contrôleurs et 1 agent).

Et le comble, qui pourrait prêter à sourire mais qui nous révolte : il n'y a que 6 ordinateurs installés. Comme si les emplois non pourvus étaient normalisés.

Il est inadmissible de laisser un secteur d'assiette dans cet état et des collègues en pleine souffrance.

Une nouvelle répartition des charges était prévue au 1^{er} septembre 2016, mais rien n'a été fait. Les collègues n'ont aucun soutien, ils n'ont plus aucun repère et ne savent pas vers qui se tourner.

Le médecin de prévention a été saisi. Quelles sont les solutions immédiates qui sont proposées à ces agents ?

Le maintenant vénérable SIE de Grenoble Oisans-Drac, qui a fusionné en 2006, a mis au moins 7 ans à trouver son rythme de croisière (nous l'avons souvent comparé au Titanic tant nous sommes intervenus sur les conditions de travail dégradées et la charge de travail impossible à contenir).

Maintenant que le service est à peu près à flot, les agents sont à nouveau fragilisés par une nouvelle charge de travail. Les dossiers du SIE La Mûre sont gérés par 4 agents (2 contrôleurs et 2 agents), et le SIE Oisans-Drac sera renforcé au mieux par un seul agent (ce qui reste encore sous réserve).

D'un côté, les agents de la Mûre ne sont pas en capacité de transférer des dossiers « propres » au SIE de Grenoble Oisans-Drac (2 agents non formés depuis 1^{er} septembre 2016), de l'autre les agents de Grenoble craignent de revivre les tensions et la fatigue dues à la surcharge de travail. Qu'est-ce qui est prévu au 1^{er} janvier pour soutenir ces agents ?

Le PRS, qui est le grand absent des documents de travail du CHS-CT de ce jour, va subir son 3ème déménagement en 3 ans. Les agents sont excédés, ils ont l'impression d'être des pions qu'on déplace sur un puzzle. Il y a un manque de place pour les archives.

Les CDIF de Grenoble I et II ont déménagé en décembre 2015 et ont fusionné en septembre 2016. Au 1^{er} septembre 2017, on leur rajoute la gestion des CDIF de St Marcellin et La Mûre !

Cela fait beaucoup, en moins de deux ans, pour un seul service.

La « salle de courrier » consiste en une table derrière l'accueil, à la vue des contribuables.

Le PTGC est divisé sur deux étages, ce qui nuit à l'organisation de travail entre collègues. Les agents sont au bord de la rupture. Encore une fois, il n'y a pas de place pour les archives « vivantes ».

Le futur CDIF Nord Isère est à peu près dans le même état que son homologue du Sud Isère. Ils accusent un énorme retard, car le SPF de Vienne travaille à 182 jours de retard. Le contentieux explose, et le service a plus de 1000 déclarations de bâti H1 et H2 en attente. L'accueil ne désemplit jamais.

L'adossement du service Enregistrement au SPF de Vienne ne se fera pas sans douleur.

Le SPF ayant 9 mois de retard, l'impact se ressent sur tous les services. Le contentieux s'accumule au CDIF, car les contribuables reçoivent des taxes foncières pour des biens vendus il y a plusieurs mois. Les SIP et les SIE prennent du retard pour les mêmes raisons, respectivement pour la taxe d'habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises. La fusion de deux services qui ne font pas le même travail ne résoudra aucun problème et va plutôt en créer.

Moralement, les élus Solidaires Finances Publiques ne peuvent pas cautionner les réorganisations de services, qui cassent les repères des agents et aggravent les risques psycho-sociaux. Nous voterons contre toutes les réorganisations à l'ordre du jour.

M Péry nous présente le nouveau staff. M Blanc prend la tête du Pôle Pilotage et Ressources Humaines.

Mme Marine Gales Mélo est nommée Directrice Budget Logistique Informatique.

Notre déclaration liminaire apporte les réponses suivantes de la Direction :

Réponse en lien avec les points à l'ordre du jour : *« Les règles de gestion étant rigide, il n'existe aucune fluidité dans les mutations. Le CTL expliquera la logique des réorganisations. »*

M Blanc répond au point concernant le SIP Oisans-Drac : *« Des agents accompagnés de leur chef de service ont été reçus le 9 septembre. Les départs n'ayant pas été remplacés, le secteur est fragilisé. Il n'y a pas de communication avec le chef de service. Il faut donc instaurer une meilleure solidarité entre les secteurs. Un bilan de la fusion est à faire. Le soutien aux agents existe sur le papier avec un A Inspecteur divisionnaire en plus. Enfin l'organisation interne est à revoir. Avec quatre postes vacants le travail ne peut être fait. »*

Des agents complémentaires ont été demandés. Ils devraient couvrir 40 % des postes vacants. Ils seront issus de la liste complémentaire du concours d'agents et d'emplois PACTE.

1- Budget.

Les chefs de service seront sensibilisés pour permettre aux agents de suivre la formation « Ergonomie du dos ».

La carte mère de la Centrale Incendie de la Trésorerie des Abrets a subi un court circuit. La SAFI doit rendre un compte rendu avant le remplacement de la pièce défectueuse. Ce service est donc dépourvu de matériel d'alarme jusqu'à.....

La direction souhaite que dorénavant le CHS prenne en charge le remplacement des serrures des portes d'entrée des services. Ce n'est même pas une blague ! Nous avons déjà eu le sujet pour la Trésorerie de Villard de Lans. Nous avons eu droit à un laïus de 10 minutes de notre directeur. Il paraît que le CHSCT paye ces matériels dans d'autres départements. Malheureusement pour lui, la dépense étant intégralement du domaine directionnel (donc à imputer sur la dotation globale de fonctionnement), nous avons rejeté cette demande.

La sonnette d'alarme installée dans le bureau du Médecin de Prévention ne fonctionne pas.

En aparté, nous parlons du dernier exercice incendie sur le site de Rhin et Danube :

Un fumigène avait été placé dans une cage d'escalier, il fallait donc emprunter l'autre.

Bilan :

- Pas moins de trente « morts fictifs » !!! Et encore, le pompier qui comptabilisait, s'est arrêté de compter devant l'étendu du désastre.
- Aucune consigne n'a été donnée.
- L'échelle de secours n'a pu être dépliée à cause des arbres qui ne sont pas élagués. Ce n'est pas une blague, mais la triste réalité.
- Un contribuable en fauteuil roulant a été placé dans une salle de confinement, mais pas si confinée que ça puisque la fumée passait sous la porte...

Vote des actions inscrites au budget : 6 pour, sauf la porte de Villard de Lans 6 contre.

Suite à une demande précédente, il est acté que les suppléants votent à la place des titulaires.

2- Fusion SIE Vercors-Belledonne

Le PRS est impacté par cette fusion.

10 personnes vont basculer dans d'autres bureaux. Un arbre devra être élagué, ces bureaux manquant de lumière naturelle.

23 postes de travail seront installés pour 18 postes pourvus. L'archivage se fera dans un petit bureau libéré à cet effet.

Le bureau d'accueil du rez-de-chaussée ne permet pas l'accès à toutes les applications. Il y sera remédié.

Pour l'ensemble des services de cet étage : SIE Grenoble Vercors, PRS et SIE Oisans-Drac, un grand bureau servira de salle commune de courrier. Cette pièce est centralisée et permet de « *rationaliser des espaces* » (sic).

L'accueil se fera dans deux box mutualisés.

Le calendrier des travaux n'est pas encore déterminé : A cause de l'arrêté comptable, il faudra attendre la mi-janvier.

Des anomalies ont empêché la bonne marche des services lors de précédentes fusions. La gestion de ce problème est soulevé mais aucune réponse ne nous est donnée.

3- Fusion SIE Oisans-Drac/La Mure

42-43 postes de travail installés sur 40 emplois pourvus. Les archives actuellement disposées dans la future salle courrier vont descendre au sous-sol.

Un groupe de travail archives permettra « *d'élaborer un plan d'action pour évacuer les archives non indispensables aux différents métiers, tous services confondus* ».

4 emplois sont prévus, mais au mieux un seul agent descendra de La Mure.

Les archives de La Mure resteront sur le site. Le financement de la réhabilitation de ce site (inondation en décembre 2013 !!!) est trouvé... Enfin !

(On rappelle que Solidaires Finances Publiques a, sans relâche, harcelé la Direction Générale sur le sujet et a obtenu des déblocages exceptionnels de crédit.

Les retards dans les travaux sont officiellement dus aux difficultés à trouver des professionnels. La rénovation extérieure et le chauffage sont en cours. Les travaux intérieurs doivent être effectués pour la fin du premier semestre.

4- Fusion SIP Belledonne-Vercors

35 emplois pour une capacité de 41 postes.

Le PTGC nouvellement arrivé est impacté par ce projet. Un « *petit déménagement* » est prévu (wait and see).

Les deux agents d'accueil travaillant à l'étage supérieur pourraient être doté d'un bureau et n'être appelé que pour la réception. Une expertise sur l'ergonomie de l'accueil sera menée.

Des crédits sont alloués pour le remplacement des deux Autocoms.

Ce service, comme quasiment tous les autres, est plombé par le manque d'agents. La gestion du retard accumulé est insupportable pour les agents. Il existe une inadéquation entre les postes vacants et ceux pourvus.

5- CDIF Sud Isère et Nord Isère

CDIF Sud Isère

Un cloisonnement entre les bureaux est prévu. 3 agents arriveront sur le site.

Un bilan englobant les volets ressources humaines, liaisons entre services et soutien aux agents sera effectué.

Aucune anticipation n'avait été faite pour la fusion des CDIF. La charge de travail et les retards qui s'accumulent rendent ce service explosif.

Les tensions et mécontentements sont palpables. Des agents sont au bord de la rupture.

L'organisation du courrier et de l'accueil n'est pas acceptable. Beaucoup trop d'urgences sont à gérer au quotidien, empêchant de réaliser le travail tel qu'il doit l'être réellement.

Les SPF accusant beaucoup de retard, les anomalies BNDP s'accumulent. On nous parle de perte de repère et de compétence, car tout se fait dans l'urgence.

La mise à jour des locaux en 2017 aura aussi une incidence forte sur le quotidien. Un comité de suivi se tiendra le 7 novembre. Un suivi rapproché de ce service est plus que souhaitable.

Un chariot adapté, un escabeau à plateau et des casques téléphones seront distribués. De nouveaux fauteuils ainsi que des grands écrans sont demandés.

CDIF Nord Isère

L'implantation du PTGC à Bourgoin-Jallieu et du CDIF à Vienne est incohérent en termes de métier et de respect de l'utilisateur. Les missions s'en trouvent « saucissonnées ». Les plans calques sont restés à Vienne ce qui oblige un géomètre à se déplacer sur le site toutes les semaines pour les photocopier.

Aux dernières nouvelles, un seul agent suivra la mission. Il faudra donc former de nouveaux collègues.

Au premier août le contentieux dépassait les 1300 dossiers. Le service est débordé par le téléphone, les courriels et l'accueil. Les anomalies BNDP se multiplient. Plus de 1000 déclarations H1 et H2 sont en attente de saisie.

La communication concernant la mise en place du PELP à Bourgoin-Jallieu est incomplète et des usagers se déplacent sur Vienne par erreur.

Le contentieux d'attribution des professionnels est resté au CDIF au lieu de suivre la mission.

Le tableau des tâches des missions foncières n'a commencé à circuler que le 19 septembre. Des agents du bâtiment ne savaient pas que les géomètres étaient partis.

De leur côté les géomètres n'ont eu accès à l'ensemble de leurs applications informatiques que le 20 septembre.

Une publicité sera faite sur la répartition des missions foncières dans Ulysse 38. Les plans partiront à Bourgoin-Jallieu.

6- Adossement SPF Vienne - Enregistrement.

Une réunion s'est tenu le 15 juin pour ce projet. Les points suivants avaient été soulevés :

- le paiement fractionné,
- le régime indemnitaire,

- les travaux de rénovation,
- l'implantation du lieu de travail suivant les souhaits des agents, cloisons,
- l'organisation de l'accueil commun, sécurité, file d'attente,
- l'alimentation électrique,
- l'éclairage,
- la qualité de l'air intérieur : aération, climatisation, chauffage,
- les espaces de travail informatique,
- les postures de travail : sièges, périphériques, manutention,
- le bruit,
- les risques pour la santé : amiante, moquette, court-circuits, infiltrations, dysfonctionnement et/ou surcharge des ordinateurs ou des applications, 14 risques récurrents recensés dans le DUERP.

Ce projet sera présenté à la Direction Générale la dernière semaine de septembre.

Pour l'instant on oscille entre le tout ou rien. Les agents sont déjà positionnés, mais « *même une cloison entière cela coûte cher* ». Le paiement fractionné suivra le service. Les agents de l'enregistrement ne toucheront pas les primes du SPF.

Les agents de l'enregistrement suivront la mission. Pour l'inspecteur, un doute subsiste, car il n'est pas pastillé « chef de contrôle ». La Direction générale doit apporter une réponse dans le courant du mois de juin (un peu tard pour les mutations...).

Le PCE est impacté par ce projet, car leurs bureaux seront réquisitionnés. Ils s'installeront à la place de l'enregistrement.

Les agents ont envoyé un courrier à la Direction, car ils s'inquiètent à juste titre de leurs futures conditions de travail. Les bureaux seront-ils fermés ? Aucune réponse précise ne nous est apportée.

L'accueil dans son ensemble du CFP de Vienne est à repenser.

7- Regroupement de la Trésorerie de Pontcharra sur la Trésorerie du Touvet.

Les locaux sont réajustés pour accueillir les agents. Une extension des locaux est prévue.

La banque d'accueil dans la « salle convivialité » sera démontée pour permettre un gain de place. Le parking sera fermé et réservé aux agents.

Le regroupement sera effectif fin janvier.

8- Regroupement de la Trésorerie de Saint Jean de Bournay sur la Trésorerie de La Côte Saint André

Un guichet sécurisé est demandé mais refusé, car l'accueil dispose d'un sas. Les vasistas ne seront pas transformés en fenêtres.

Le cadre demande du soutien pour le premier trimestre : Si les agents ne suivent pas la mission ce sera la catastrophe !!!

Les archives suivront (après tri et mise au pilon).

9- Transfert de l'activité hospitalière de la Trésorerie de Pontcharra

Un agent devrait suivre l'activité hospitalière.

10 – Travaux à Vallier

Les travaux sont terminés et les agents installés. Le sas va être révisé. La ventilation de l'espace accueil est à revoir. Des agents ont été dotés de fauteuils. Des travaux concernant l'étanchéité des fenêtres sont à prévoir.

11- Note sur le ménage

Une note départementale concernant le ménage a été envoyée aux chefs de service courant juin.

Des contrôles contradictoires doivent être effectués périodiquement pour vérifier le suivi du cahier des charges.

75 % de cas d'insatisfaction sont relevés. Des pénalités sont appliquées.

Un nouvel appel d'offre est en cours pour changer de prestataire.

Conclusion.

Nous avons passé plusieurs journées à faire le tour des services. Le constat est accablant :

- Les agents sont à bout.
- L'ensemble des services subit l'augmentation de la charge de travail, le manque d'agents, le manque d'organisation, le manque de soutien de la hiérarchie.
- Les réformes et restructurations se bousculent.
- Le mal être croît de manière exponentielle.

DGFIP jusqu'où accepterons-nous encore d'aller pour tes restructuration ???